

AVIS DE CONCOURS – 2023
FILIERE MEDICO-SOCIALE – CATEGORIE B

LE CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION
PUBLIQUE TERRITORIALE DE SEINE ET MARNE
(CDG 77)

LE CENTRE INTERDEPARTEMENTAL DE
GESTION DE LA PETITE COURONNE DE LA
REGION ILE-DE-FRANCE
(CIG PC)

LE CENTRE INTERDEPARTEMENTAL DE GESTION
DE LA GRANDE COURONNE DE LA REGION ILE-DE-FRANCE
(CIG GC - centre organisateur)

Co-organisent

CONCOURS SUR TITRES AVEC EPREUVE	CONDITIONS D'INSCRIPTION	DATE DES EPREUVE	PERIODE D'INSCRIPTION (1)
<p>AUXILIAIRE DE PUERICULTURE TERRITORIAL DE CLASSE NORMALE</p> <p>Ouvert pour 400 postes</p>	<p>Ouvert aux candidats titulaires de l'un des diplômes ou titres mentionnés aux articles L. 4392-1 et L. 4392-2 du code de la santé publique.</p>	<p><u>Epreuve orale d'admission :</u></p> <p>A partir du Lundi 6 mars 2023</p>	<p><u>Inscription en ligne :</u></p> <p>du mardi 4 octobre 2022 au mercredi 9 novembre 2022 inclus</p> <p><u>Date limite de dépôt des dossiers d'inscription sur l'espace sécurisé :</u></p> <p>Jeudi 17 novembre 2022</p>

(1) Le dépôt de dossier doit être effectué sur l'espace sécurisé du candidat au plus tard 8 jours après la date limite d'inscription en ligne par l'intermédiaire du portail national : www.concours.territorial.fr.

Les auxiliaires de puériculture territorial étant une profession réglementée, les candidats titulaires d'autres diplômes que ceux requis mentionnés ci-dessus doivent présenter leur(s) diplôme(s) ou titre(s) délivré(s) par un état membre ou non membre de l'union européenne, et leur(s) autorisation(s) d'exercer délivrée(s) par une autorité compétente au CIG pour **le lundi 6 mars 2023 au plus tard**.

Précision : les emplois dont les attributions ne sont pas séparables de l'exercice de la souveraineté ou comportant une participation directe ou indirecte à l'exercice de prérogatives de puissance publique ne peuvent être occupés par les ressortissants européens (cf. article 15 du décret n° 2010-311 du 22/03/2010).

Le Président,

Daniel LEVEL
Maire de la commune déléguée de Fourqueux

(1) Les demandes d'inscription sont à effectuer par Internet par l'intermédiaire du portail national : « concours-territorial.fr »

puis : concours@cigversailles.fr
ou
au C.I.G. Grande Couronne - Service Concours - 15 Rue Boileau
78000 VERSAILLES
aux horaires suivants : 9 h à 17 h du lundi au vendredi.